

2 Politique

CLR

Quel regard après le départ d'Éloi Nzondo ?

J.K.M

Libreville/ Gabon

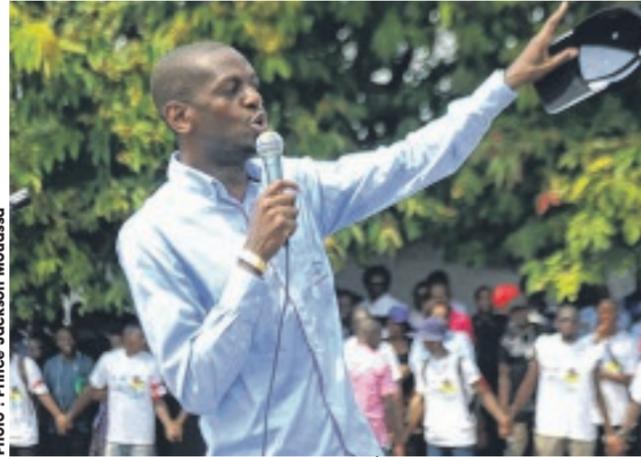
Les militants du Centre des libéraux réformateurs (CLR), la formation politique créée par le général Jean-Boniface Assélé, semblent prendre par le bon bout la démission de leur désormais ancien vice-président.

PEUT-ON s'empêcher de s'interroger sur l'impact réel qu'aura la démission d'Éloi Nzondo du Centre des libéraux réformateurs (CLR) sur la vie et la marche de la formation politique créée par le général Jean-Boniface Assélé ? A l'évidence, non. D'autant que le désormais ancien vice-président du CLR peut se targuer, à la différence de plusieurs hommes politiques, de disposer d'une réelle assise populaire au point d'avoir pu se constituer un fief politique dans le 3e arrondissement de la commune de Libreville. Ce qui aura poussé, dans une large mesure, les responsables de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence à le désigner à conduire le ticket CLR/PDG lors des Législatives partielles de mai 2015, et à conserver le 1er siège du 3e arrondissement de Libreville dans l'escarcelle de la majorité républicaine, après la démission de Vincent Gondjout des rangs du Parti démocratique gabonais (PDG).



Jean Boniface Assélé...

Photo : Bandoma



... et Eloi Nzondo regardent désormais dans des directions différentes.

Photo : Prince Jackson Mouassa



Les militants du CLR semblent prendre par le bon bout le départ de leur désormais ancien vice-président.

Photo : M.A.M

Quelques années auparavant, il avait déjà œuvré, lors des Locales, aux côtés de ses colistiers, à faire en sorte que le CLR devienne la principale force politique du 3e arrondissement de Libreville en obtenant la majorité des conseillers municipaux et en dirigeant la mairie de cette circonscription administrative. C'est dire que si son départ

s'accompagne de celui de plusieurs autres militants, le parti du général Jean-Boniface Assélé pourrait perdre une de ses places fortes dans la capitale gabonaise. Quoiqu'il en soit, du côté du Cabaret des artistes, siège du CLR, on tend à minimiser les répercussions que pourrait avoir le divorce d'avec Éloi Nzondo. D'autant que, selon de nom-

breux Céléristes, le départ de leur ancien vice-président était devenu quasi évident. Tant il était de plus en plus rare d'apercevoir sa silhouette au cours des réunions et autres activités de leur parti, depuis qu'il avait été nommé conseiller du président de la République et avant son entrée au gouvernement en qualité de ministre du Travail.

De plus, avancent-ils, il devrait son assise populaire au CLR et non à sa personne. Sans oublier le fait que, ajoutent-ils, il est fort probable qu'il rejoigne les rangs du PDG, "allié traditionnel" de leur parti. Autrement dit, Éloi Nzondo n'aura véritablement pas quitté le CLR puisqu'il continuera, comme au sein de son ancienne formation politique, à œuvrer à la promotion de la vision politique d'Ali Bongo Ondimba, leader de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Même si les Céléristes pensent qu'il aura probablement toutes les peines du monde à se faire une place, au 3e arrondissement de Libreville, sous ses nouvelles couleurs. Tant ils imaginent mal Rose-Christiane Ossouca Raponda ou encore Calixte Nsie Edang lui dérouler le tapis rouge. Quoiqu'il en soit, avec son départ et l'exclusion, il y a quelque temps, d'Alexandre Désiré Tapoyo, lui

Communiqué de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap)

DANS le cadre de l'organisation de l'élection partielle du sénateur du 1er arrondissement de la commune d'Oyem, le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) invite les personnes désignées pour composer l'Assemblée plénière de ladite commission à prendre part à la réunion qui aura lieu le mercredi 11 octobre 2017, à 12 heures précises, au siège de l'institution sis à la cité de la Démocratie. La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Libreville, le 09 octobre 2017

Le président
René ABOGHE ELLA

aussi ancien vice-président du CLR, le général Jean-Boniface Assélé voit s'éloigner, sans doute dans un désir d'émancipation, "deux de ses petits" qu'il aura initiés aux subtilités de la politique. Du reste, grand seigneur, dans sa lettre de démission, Éloi Nzondo n'a pas manqué de relever tout ce qu'il doit à celui qui "demeurera et restera son leader et son père". Reste que, de sa génération, Julien Assoumou, 4e adjoint au maire de la commune de Libreville, semble demeurer "l'un des fils le plus fidèle au père".

Concertation UE-Institutions gabonaises

Le tour à la Cour constitutionnelle



Diplomates européens lors d'une précédente rencontre avec les autorités gabonaises.

Photo : Wilfried Mbinach



Une vue des membres de la Cour constitutionnelle.

Photo : Bandoma

SM

Libreville/Gabon

Après le gouvernement, la délégation des ambassadeurs de l'Union européenne (UE) a rencontré, vendredi dernier, les membres de la Cour constitutionnelle, dans le cadre du Dialogue politique intensifié (DPI) recommandé par la Mission d'observation électorale (MOE) au sortir

de la Présidentielle du 27 août 2016.

LES membres de la Cour constitutionnelle ont reçu, vendredi dernier, à leur siège, la délégation des ambassadeurs de l'Union européenne (UE) dans notre pays. Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre du Dialogue politique intensifié (DPI) entre les autorités gabonaises et cette institution européenne, tel que souhaité par la Mission

d'observation électorale (MOE), au lendemain de la Présidentielle du 27 août 2016 au Gabon.

En présence de certains membres du gouvernement, les échanges au cours de ladite rencontre ont tourné autour du "rôle de la Cour constitutionnelle dans le processus électoral". Il s'agit d'une démarche qui, selon un communiqué de l'institution européenne, «a été encouragée par l'intérêt de la

Cour constitutionnelle, par rapport à deux recommandations principales de la Mission d'observation électorale, concernant le renforcement de la transparence du processus électoral, et notamment par la publication des résultats du scrutin bureau de vote par bureau de vote au niveau national». Il faut préciser que ledit Dialogue intensifié a été initié pour garantir la transparence des futures

échéances électorales dans notre pays. Notamment à travers la mise en œuvre des recommandations faites par les observateurs électoraux de la mission européenne. De même, il devrait contribuer à réévaluer les relations entre le Gabon et l'UE. «Au travers de ce Dialogue, l'UE réaffirme son engagement à accompagner le Gabon dans ses réformes, entre autres électorales, qui doivent renforcer la gou-

vernance démocratique», peut-on lire dans le communiqué. En attendant, deux autres séances de travail supplémentaires, prévues d'ici la fin du mois d'octobre, devront compléter cette série de concertations entre les institutions gabonaises et ces diplomates européens. Celles-ci mettront l'accent sur les questions liées aux droits de l'Homme, la démocratisation et les libertés fondamentales.